



GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES

AVIS DE VACANCE DE POSTES

Le Service départemental d'incendie et de secours de l'Eure recrute jusqu'à 12 sapeurs-pompiers professionnels du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux à compter du 14 septembre 2026

Le département de l'Eure compte plus de 600 000 habitants et affiche un développement économique dynamique dont les activités dominantes sont l'agriculture, l'industrie, la construction et le tertiaire. Rapporté à sa population active, l'Eure est le 8^{ème} département industriel français. Le département compte 5 sites SEVESO seuil haut et 12 sites SEVESO seuil bas. Le secteur fait travailler 40 000 personnes ce qui représente plus de 20% de l'emploi eurois. Les agglomérations situées sur l'axe Seine, le long de l'autoroute A13, entre Paris et Rouen, constituent le cœur industriel du département. La Préfecture de l'Eure est à 1h00 de Paris et 1h15 des côtes normandes.

Le SDIS de l'Eure en chiffres :

- effectifs : 79 PATS, 2034 SPV avec les DS et 345 SPP
- activité opérationnelle : environ 45000 interventions en 2025
- équipes spécialisées : RCH, USAR, SMP, ESA, SAL, SAV, RCCI, FDF
- chaîne de commandement : 9 secteurs chefs de groupe, 3 secteurs chefs de colonne, 1 chef de site.

Peuvent faire acte de candidature :

➤ **Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude d'un concours de caporal de sapeurs-pompiers professionnels (SPP) ou les candidats admissibles à un concours de caporal de SPP ;**

➤ **Les sapeurs-pompiers professionnels du grade de caporal et détenteurs des unités de valeur d'équipier ou de chef d'équipe ;**

➤ **Les candidats éligibles au recrutement au grade de sapeur sans concours :**

Le recrutement au grade de sapeur de sapeurs-pompiers professionnels est effectué sans concours conformément aux dispositions du 3^o de l'article L. 326-1 du code général de la fonction publique. Ce recrutement est ouvert aux candidats ayant la qualité de sapeur-pompier volontaire, justifiant de trois ans au moins d'activité en cette qualité ou en qualité de jeune sapeur-pompier, de jeune marin-pompier, de volontaire du service civique assurant des missions de sécurité civile, de sapeur-pompier auxiliaire ou de militaire de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, du bataillon de marins-pompiers de Marseille ou des formations militaires de la sécurité civile et ayant validé la formation initiale du sapeur de sapeurs-pompiers volontaires ou une formation reconnue équivalente par la commission mentionnée à l'article 10-2 du décret n° 90-850 du 25 septembre 1990.

➤ **Les candidats éligibles au détachement.**

Modalités de candidature :

➤ **1^{ère} étape :**

Préinscription en ligne ouverte du 24 février 2026 jusqu'au 13 avril 2026 :

- soit via le lien : <https://forms.office.com/e/eKwc7S1UDA>

- soit en scannant le QR CODE



➤ **2^{ème} étape :**

Finalisation de la candidature jusqu'au 13 avril 2026 :

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitæ détaillée sont à adresser via la boîte mail candidature@sdis27.fr ou par voie postale à :

**Monsieur le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours de l'Eure
8, rue du Docteur Michel Baudoux
CS 70613
27006 ÉVREUX cedex**

Conditions statutaires :

- Régime de travail basé sur la durée légale du temps de travail,
- Régime indemnitaire : indemnité de responsabilités au taux maximum prévu par le décret 90-850 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, indemnité de responsabilité et de technicité.

Informations complémentaires :

- Participation employeur mutuelle et prévoyance selon éligibilité ;
- ⇒ Si recrutement d'un agent déjà fonctionnaire :
- CNAS ;
- Possibilité de souscrire un engagement de sapeur-pompier volontaire.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la cellule de recrutement au 02.32.22.10.90.

Le département de l'Eure : eureennormandie.fr / eureka-attractivite.fr

Entre Paris et la mer, **au cœur de la Normandie**, l'Eure est à moins d'une heure de la capitale et de Rouen. Cette situation géographique privilégiée est l'un des nombreux atouts de ce département :

- un patrimoine historique témoin d'un glorieux passé ;
- une population jeune et en augmentation ;
- des paysages de plaines et de forêts qui ont séduit des générations de peintre ;
- un tissu d'entreprises, grandes et petites, souvent leaders dans leur domaine ;
- un département d'eau avec la Seine, l'Eure et de nombreux cours d'eau et milieux humides ;
- un territoire au cœur de grands projets d'infrastructures (EOLE, Axe Seine) ;
- trois pôles de compétitivité, une technopole chimie-biologie-santé ;
- une nature préservée avec 56 espaces naturels sensibles ;
- une agriculture innovante et un développement exponentiel des circuits courts ;
- Giverny, le 2^{ème} site le plus visité en Normandie après le Mont-Saint-Michel.

Protection des données à caractère personnel (RGPD) :

Les informations collectées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Eure (SDIS 27) directement auprès de vous sur la base du consentement si vous postulez, font l'objet d'un traitement ayant pour finalité le recrutement des agents du SDIS 27. Ces informations sont à destination exclusive du SDIS 27 et seront conservées pendant 2 ans pour les candidats non retenus. Dans le cas contraire, elles feront l'objet d'un autre traitement.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droits d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande au Délégué à la protection des données du SDIS 27 par courrier au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Eure, 8 rue du Docteur Michel Baudoux – 27006 ÉVREUX CEDEX ou par courriel dpd@sdis27.fr.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente www.cnil.fr.